



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010183

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/05/2024 20H39 C:026218 I:36955
V/REF : NGF 70/056985/E
V/Appel du Samedi 11/05/2024 a 20H39

NGF ICF
Icf Novedis Gest.Fonciere
70 ICF Rhône Alpes
26D RUE SEGUIN
69002 LYON

V/REF.IMM. 8825
IMMEUBLE : BIEF-Voir observatio
1 a 6/8 a 14, RUE DU BIEF
RUE RAVIER
74100 AMBILLY

Voglans, le 11 Janvier 2025

Référence Marché: SICF_2023_00116-Servimo Lot2
LOCALISATION : ALLEE N0 5 - LOGEMENT DE MR AMADDAH, 2E ETAGE, 0789535744
MOTIF : FUITE AU PLAFOND DU WC PROVENANT DU DESSUS
Donneur d'ordre : Ste Perm anence ICF Habitat

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 12/05/2024 A 21H45
LOGEMENT DE MR AMADDAH, 2E ETAGE
CONSTAT D'INFILTRATION
LOGEMENT DE MR MENAI RAKIK ET ESMA
CONSTAT DE FUITE SOUS LA BAIGNOIRE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU VIDAGE ET DU SIPHON
CONTROLE ETANCHEITE ET FONCTIONNEMENT
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CV AB Email envoyé le 16/12/24 a 15H58 Mr N.THIBAUT
AD LGESTION Email envoyé le 09/10/24 a 08H20 Mme P. GRATON
CV AB EMAIL en CC le 08/10/24 a 19H09 beatrice.coniglio@icfhabita
CV AB EMAIL en CC le 08/10/24 a 19H09 valerie.gibert@icfhabitat.f
CV AB Email envoyé le 08/10/24 a 19H09 Mme G. DECOUT
AD AB EMAIL en CC le 27/08/24 a 10H13 devis-lyon@icfhabitat.fr
AD AB EMAIL en CC le 27/08/24 a 10H13 valerie.folliet@icfhabitat.
AD AB Email envoyé le 27/08/24 a 10H13 Mme G. DECOUT

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

AD AB Email envoyé le 01/08/24 a 14H08 Mr H. BOUBIDI
AD AB EMAIL en CC le 30/07/24 a 08H53 valerie.folliet@icfhabitat.
AD AB Email envoyé le 30/07/24 a 08H53 Mme G. DECOUT
AD AB Email envoyé le 03/07/24 a 17H12 _ Envo i devis et rapports
AD AB Email envoyé le 20/06/24 a 08H16 _ Envo i devis et rapports
AD AB Email envoyé le 07/06/24 a 15H17 _ Envo i devis et rapports
AD AB Email envoyé le 30/05/24 a 15H40 _ Envo i devis et rapports
AD AB Email envoyé le 21/05/24 a 14H37 _ Envo i devis et rapports
AD AB Email envoyé le 14/05/24 a 08H38 _ Envo i devis et rapports
CV AB EMAIL en CC le 13/05/24 a 17H08 valerie.folliet@icfhabitat.
CV AB Email envoyé le 13/05/24 a 17H08 Mme G. DECOUT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau (exemple: fuite au 8eme étage et présence d'eau au niveau -1 qui nécessite le contrôle de 10 niveaux).
A chaque intervention il faut prendre rendez-vous avec l'occupant (si nécessaire) et déplacer un véhicule spécialisé avec son personnel.

Lors de nos travaux de recherche de fuite nous essayons si possible de déterminer l'origine de la fuite (voir notre bon de travail).
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de recherche que nous arrivons a déterminer l'emplacement de la fuite et



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010183

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

y remédier si le client nous en donne l'ordre.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Forfait Interv.Plomberie < 2H00 Le 13/05	2	398,00		398,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Vidage a chainette+siphon+trop plein-73	2	15,35		15,35
1,00	Siphon de baignoire-73	2	14,60		14,60
TOTAL H.T.					427,95
T.V.A. a 10,00%					42,79
TOTAL T.T.C.En EURO					470,74

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

ICF NOVEDIS GES.FONCIERE

70 ICF Rhone Alpes

ICF Novedis

26D rue Seguin

69002 LYON

Commande suivie par : GRATON Patricia

Mail : Patricia.GRATON@icfhabitat.fr

Tél : 06 30 12 09 34

Travaux à réaliser entre le 17/12/2024 et le 17/12/2024

11/05/2024 à 20H39



SAS SERVIMO SAVOIES

CHEMIN DES MARAIS

73420 VOGLANS

Coordonnées du fournisseur

Tél : 04 79 52 08 82 fax: 0479520898

Mail : savoies@servimo.fr

Prestation Parties Privatives

5 BIEF (8825-01-03)

5 RUE DU BIEF

AMBILLY 74100

Logement locatif n° 815977, porte n°302, 03 - 3ème étage, Type 4

Gardien : MME GAVARD(isabelle.gavard@icfhabitat.fr)

26D RUE SEGUIN - 69002 LYON 2EME

Tél : 04 72 56 16 29

Occupant actuel: M. MENAI MME KHEMAISSIA 872282 /58

portable : 06 52 20 07 48

	Quantité	P.U.HT (€uro)	Montant HT	TVA
FOUR ET POSE SIPHON(PLB117)	1,00	427,95	427,95	10,00

Fourniture et pose, en remplacement, d'un siphon réglable en PVC y compr is raccordement, contrôle, essais, vérification et toutes sujétions SELON RAPPORT SERVIMO EN DATE DU 16/12/24: intervention le 12/05/24 à 21h45 pour constat d'infiltration chez Mr AMADDAH. La fuite provenait du siphon de la baignoire de Mr MENAI. Dépose et repose siphon et vidage.

Budget: 19M(Maintenance courante)

Mode de paiement :

Virement

Règlement à 30 jours

« Le prestataire reconnaît avoir pris en compte, le cas échéant, le dossier technique amiante (DTA) de l'immeuble ainsi que le(s) constat(s) de risque d'exposition au plomb des parties communes et/ou des logements (CREP), consultables sur www.informationentreprise.groupeicf.fr ou à l'agence ICF NOVEDIS GES.FONCIERE concernée.

»

Libeller les factures au nom de ICF NOVEDIS POUR LE COMPTE DE FONCIERE VESTA et adresser les factures:

- Electronique (format PDF) IcfHabitatNGFFacture@icfhabitat.fr (une seule facture par mél)*.

- Papier à ICF NOVEDIS POUR LE COMPTE DE FONCIERE VESTA Service Numérisation TSA 30023 - 75490 PARIS CEDEX 10*

*Les documents autres que factures seront détruits et non traités.

Signature**CONDITIONS GENERALES**

Sauf dérogation expressément stipulée ci-dessus, la présente commande est soumise aux documents généraux suivants, énumérés dans l'ordre de priorité et réputés connus de l'Entrepreneur. - Normes et D.T.U. applicables aux travaux à exécuter - Cahier des Clauses Administratives applicables aux marchés privés de travaux, normes NF P 03.001 - Cahier des Clauses Administratives Particulières applicables aux marchés passés par ICF NOVEDIS

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) :

Nom : ICF NOVEDIS POUR FONCIERE VESTA..

Prénom :

Adresse : 24, rue de Paradis

Code postal : 75010.. Commune : PARIS

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel☒ immeuble collectif☐ appartement individuel☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usageAdresse² : 5 RUE DU BIEF..... Commune : AMBILLY..... Code postal : 74100.dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts – CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à PARIS....., le 17/12/2024...

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.

11/05/2024 à 20H39

QUITUS

Entreprise :	SAS SERVIMO SAVOIES
Adresse des travaux :	Porte n°302, 03 - 3ème étage - 5 RUE DU BIEF - AMBILLY 74100
Nom du locataire :	M. MENAI MME KHEMAISSIA Logement locatif n° 815977

Date du début des travaux:	Date de fin des travaux:
-----------------------------------	---------------------------------

Commentaire sur la prestation:

Questionnaire à remplir par le locataire:

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait du tout
Délai d'intervention				
Respect du rendez-vous				
Qualité des travaux réalisés				
Propreté des lieux				
Résolution du problème				

Signature du locataire (Si les travaux concernent un logement)**Signature de l'entreprise**

Quitus à adresser au gardien de l'immeuble ou à l'agence en un seul exemplaire après exécution des travaux pour règlement de la facture.

Novedis Property Management est une marque d'ICF NOVEDIS SAS - Filiale du groupe ICF Habitat

Société par actions simplifiées au capital de 82016000 Euros - RCS.PARIS 572 010 320 - Siège social: 24, rue de Paradis , 75010 PARIS

Titulaire de la carte professionnelle "GESTION IMMOBILIERE" et « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » n°CPI 7501 2017 000 019 994 délivrée à Paris au titre de son activité de gestion de biens immobiliers

Garantie par la société ERGO France – ERGO VERSICHERUNG AG SUCCURSALE FRANCE, 12bis rue de la Victoire, 75009 Paris